



SPORTS ÉQUESTRES

BPJEPS Activités Équestres

Educateur Sportif

Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sports

LES OBJECTIFS

- Encadrer et conduire des actions d'animation et d'enseignement des activités équestres pour tout public de tout niveau et dans tout établissement
- Participer au fonctionnement de la structure équestre : accueil, communication, organisation et gestion des activités, promotion
- Participer à l'entretien et à la maintenance de la cavalerie, du matériel et des installations
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratique
- Obtention d'un diplôme de niveau 4

LES DÉBOUCHÉS / EMPLOI VISÉ

- Devenir moniteur d'équitation

LE CONTENU

Données générales

- Communication
- Connaissance des publics
- Mise en œuvre de projets
- Participation à l'activité de la structure

Données spécifiques

« activité équestre »

- Connaissances théoriques de base
- Encadrement
- Animation
- Conduite d'une action éducative
- Maîtrise des techniques

Options

- Initiation poney cheval (conduite d'activités de découverte et de familiarisation, initiation aux activités équestres)
- Equitation d'extérieur

CFPPA / CFA

ROUTE DE BOURNAC - 12400 SAINT-AFFRIQUE
TÉL : 05 65 98 10 35

cfppa.st-affrique@educagri.fr - www.la-cazotte.educagri.fr



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen

LE DEROULEMENT

- La durée de la formation est de 9 mois **d'octobre à juin**
- La formation est basée sur l'alternance de cours théoriques et pratiques au CFPPA et de période en Centre Equestre selon un planning spécifique
- Réduction possible de la durée de formation selon parcours antérieur (équivalences)

LES INTERVENANTS

Vous bénéficierez de l'enseignement de :

- Formateurs internes spécialisés dans les domaines étudiés (pédagogie, gestion, économie, etc.)
- Nombreux intervenants extérieurs spécialisés (maréchal, bourrellier, vétérinaire ...)

Les intervenants s'appuieront sur un environnement technique :

- Pratique des activités équestres au centre équin de l'établissement et au centre équestre municipal de Saint-Affrique
- Visites de centres équestres, haras, salon équestre...

Travaux en groupes pour pratique de l'équitation, bourrellerie, pratique autour du cheval

RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS ET AIDES AUX EMPLOYEURS

Vous trouverez sur notre site www.la-cazotte.educagri.fr des documents à télécharger et les liens direct avec le site « www.alternance.emploi.gouv.fr » pour une simulation en ligne « Rémunération et aides aux employeurs ».

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir un diplôme de niveau 5 ou avoir effectué une classe de 3^{ème}
- Avoir un niveau galop 7
- Etre titulaire du PSC1 ou AFPS ou tout titre équivalent (SST en cours de validité, ...)
- Satisfaire aux tests de présélection du CFPPA la Cazotte
- Réussir les Tests d'Exigences Préalables Jeunesse et Sport : dressage, obstacle, cross, travail à pieds (épreuves nécessitant un entraînement)
- **par la voie de la formation continue**
 - Avoir 18 ans minimum
- **par la voie de l'apprentissage**
 - de 15 à 29 ans
 - signer un contrat d'apprentissage

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

- **Frais pédagogiques**
 - par le Conseil Régional pour les demandeurs d'emploi (dans la limite des places disponibles)
 - par les entreprises (CPF de transition, Contrat de Professionnalisation,...). La demande est à faire auprès de l'entreprise
 - en autofinancement, (un devis peut être établi sur demande) possibilité d'utiliser ses droits CPF
 - par l'OPCO (Opérateur de Compétences) pour les apprentis
- **Rémunération**

Suivant la législation en vigueur et la situation antérieure

L'HEBERGEMENT / LA RESTAURATION

Le CFPPA « La Cazotte » dispose sur son site de structures d'accueil complètes : hébergement en chambre individuelle ou collective et self service

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter

- Par téléphone au 05 65 98 10 35
- Par mail : cfppa.st-affrique@educagri.fr

Ou récupérer un dossier d'inscription sur notre site Internet : www.la-cazotte.educagri.fr